

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal

Ville de ROYAN

Réunion du 5 Avril 1960

OBJET :

Subvention au Centre
d'orientation professionnelle

60.046

L'an mil neuf cent soixante, le 5 Avril, à 20 h 30,
le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après
convocations faites le 25 Février 1960.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE,
BISCAYE, MOUCHOT, LANUSSE, POUGET, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCHE,
ETCHEBER, FONTANILLE, REIX, FLAHAUT, NARTEAU, Melle FOUCHE, MM. Gty
MENANT, GALLAND, BUJARD, BETOUS

Représentés : M. Berland par M. Fontanille
M. le Dr Gachet par M. Menant

Excusé : M. Bouchet

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril
1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par lettre en date du 10 Mars 1960, M. le Préfet de la Charente-Mme
a adressé le rapport d'activité du Centre Public d'Orientation Profes-
sionnelle de la Charente-Maritime pour l'année scolaire 1958/1959 faisant
ressortir que 2321 examens ont été pratiqués au lieu de 1550 prévus ini-
tialement.

L'activité du Centre s'étend aux principales villes du département et
de nombreux enfants de Royan ont été examinés

M. le Préfet demande qu'une participation financière, sous forme
de subvention soit accordée

Le Conseil Municipal

Vu la lettre de M. le Préfet en date du 10 Mars 1960
Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

- d'attribuer une subvention de 150 NF au Centre Public d'Orientation
Professionnelle de la Charente-Maritime pour l'année scolaire 1959/1960

- que la dépense sera mandatée ch XXXI " Dépenses Imprévues "

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre Mm. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire

l'Adjoint Délégué,



Matras

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER le 22 avril 1960

LE SOUS PREFET

signé: J.VOCHEL

POUR COPIE CONFORME

MAIRIE DE ROYAN, le 23 Avril 1960

Pr le Maire

l'Adjoint Délégué,



Matras

M. MATRAS